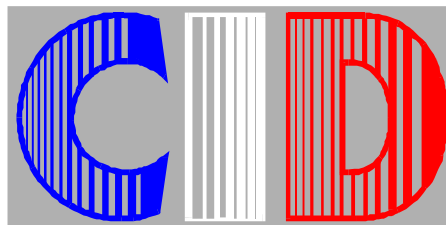


COLLEGE INTERARMEES



DE DEFENSE

LA MAURITANIE

Peut-elle sortir de son marasme actuel ?

Mémoire de géopolitique

du Commandant Denis LAMBERTY

dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Maghreb »

Directrice : Madame Nicole Grimaud

Mars 2005

La Mauritanie peut-elle sortir de son marasme actuel ?

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE

1.1. De la colonisation à la transition démocratique

1.2. Le Sahara occidental

DEUXIÈME PARTIE : LA SOCIÉTÉ MAURITANIENNE

2.1. L'importance du fait tribal et ethnique

2.2. Une double identité : le Maghreb et l'Afrique Noire

2.3. Les forces politiques du pays

2.4. Politique intérieure et extérieure

TROISIÈME PARTIE : L'ÉCONOMIE MAURITANIENNE

3.1. L'état de l'économie mauritanienne

3.2. Perspective des nouveaux gisements de pétrole

3.3. La coopération internationale

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

Principaux sites Internet fournissant des informations relatives à la Mauritanie

INTRODUCTION

Battue par les vents, balayée par les sables, large comme deux fois la France, la Mauritanie est une République Islamique indépendante depuis 1960. Située aux confins de l'Afrique noire et aux marges de l'Afrique du Nord, la Mauritanie retient peu l'attention. En effet, n'étant au centre d'aucun des sous-ensembles régionaux africains, elle n'attire pas l'observateur, desservie entre autres par sa faiblesse démographique et économique. Pays de l'Afrique occidentale, la Mauritanie fait face à l'océan Atlantique sur plus de 600 km. Traversée par le Tropique du Cancer, sa superficie est de 1 030 700 Km² et les pays frontaliers sont le Sénégal, le Mali, l'Algérie et le Maroc. La plus grande partie du territoire appartient au Sahara. Seul le Sud, au-delà de Nouakchott, est sahélien. La Mauritanie est une vaste plaine rocheuse souvent recouverte de sables. Les paysages sont très monotones car le relief a été raboté au cours des temps. L'aridité est extrême presque partout. Le climat est chaud et sec, seulement plus tempéré au sud et sur la côte. Le pays est soumis à l'alternance de l'Alizé maritime, qui souffle sur le littoral pratiquement toute l'année, et de l'Alizé continental, l'Harmattan, qui provient du continent et de la Méditerranée en été et qui arrive très asséché en Mauritanie. Seul le sud a des pluies assez fréquentes -600 mm- de juillet à septembre, alors qu'elles sont de l'ordre de 100 mm à la hauteur de Nouakchott. A la saison des pluies, en été, les oueds coulent des plateaux vers le fleuve Sénégal et constituent des dépressions marécageuses.

Depuis la fin des années 60, la Mauritanie - deux millions et demi d'habitants - tente de résister à l'étouffement des sables et à l'aridité. La sécheresse a jeté dans les villes la quasi-totalité d'une population nomade. « Nouakchott comptait quelques milliers d'habitants en 1960, note un expert de la Caisse française de développement (CFD). Ils sont maintenant près de 800 000, soit le tiers du pays. Le taux d'accroissement urbain est le plus élevé au monde. » L'impossibilité d'endiguer cet afflux fait que 40 % de la population vit dans des bidonvilles.

Comme l'ensemble des états africains, c'est un état pluriethnique dont les frontières sont le résultat arbitraire des politiques coloniales. Il faut comprendre que ce pays reste encore tiraillé entre des aspirations à la modernité et des anachronismes du Moyen-Âge, comme l'esclavage. Ainsi, dans ce contexte, la communauté internationale reste dans l'expectative face aux promesses de développement économique qu'apporte la prochaine exploitation des gisements de pétrole découverts au large des côtes mauritaniennes. Cette manne financière va-t-

elle permettre à ce pays d'élever le niveau de vie de sa population ou le fossé entre l'élite et la grande majorité des Mauritaniens va-t-il encore se creuser ?

En fait, nous montrerons que même si beaucoup d'éléments peuvent encore freiner la marche en avant de ce pays (lutttes tribales et ethniques, histoire mouvementée...), il existe une vraie potentialité de développement avec des atouts certains (l'or noir, mise en place de la démocratie...). Le pétrole ne peut donc suffire à faire sortir le pays de son marasme actuel et l'aide des partenaires étrangers de la Mauritanie, notamment la France, reste primordiale pour que les autorités de ce pays gardent le bon cap. Le risque qu'une minorité ethnique soit la seule à profiter des nouvelles richesses, est encore très présent et il faut absolument que les Mauritaniens dépassent leurs divergences pour que toute la population tire bénéfice des derniers développements économiques.

Ainsi, dans une première partie, nous étudierons l'historique de la formation de la Mauritanie afin de mieux comprendre le poids important de l'histoire dans ce pays. Puis nous passerons en revue les différentes composantes de la société mauritanienne avant de finir par l'économie de ce pays.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

1.1. De la colonisation à la transition démocratique

La colonisation

« La France a procédé à une colonisation au rabais, comme l'Espagne au Sahara occidental : elle n'a guère formé les structures indispensables, susceptibles de préparer les transformations politiques, économiques et sociales » (Paul Balta : le Grand Maghreb : des indépendances à l'an 2000, l'Harmattan, 1984).

La pénétration française dans l'intérieur du pays commença pacifiquement, en 1902, par l'administrateur Xavier Coppolani. Mais, en réponse aux razzias que les Maures lançaient périodiquement sur le nord du Sénégal, elle prit rapidement, sous la conduite des généraux Gouraud (dans l'Adrar, en 1908-1909) et Mangin, la forme d'expéditions militaires brutales. Territoire militaire, devenu territoire civil en 1904, avec sa capitale à Saint Louis du Sénégal, la Mauritanie eut le statut de colonie en 1920. Mais la résistance maure continua de se manifester sporadiquement et la « pacification » définitive ne fut réalisée qu'en 1934. Cet espace aride, aux populations nomades et rebelles, ne constituait pas une priorité de développement économique pour la colonisation française, et la Mauritanie ne fut longtemps qu'une sorte d'appendice administratif du Sénégal. Sauf sur la rive droite du fleuve Sénégal, la véritable mise en valeur ne commença que tardivement, avec la création de la capitale, Nouakchott, ville nouvelle surgie des sables en 1957, année de l'autonomie du territoire (la ville ne se développa d'ailleurs réellement qu'avec le début de l'exploitation du minerai de fer de Zouérate en 1963, puis du minerai de cuivre d'Akjoujt en 1971).

De 1946 à l'indépendance

En 1946, la Mauritanie devint un territoire d'outre-mer, doté d'une autonomie relative. Les premières formations politiques nationales, l'Entente mauritanienne, fondée par Ould Babana, représentant du territoire au Sénat, puis l'Union progressiste mauritanienne, rebaptisée

plus tard Parti du regroupement mauritanien (PRM), virent le jour dans les années 1950. La loi-cadre de 1956 donna l'autonomie interne à la Mauritanie. Le 28 novembre 1958 fut proclamée la République Islamique de Mauritanie qui accéda à l'indépendance deux ans plus tard, le 28 novembre 1960.

1961-1978 : Moktar Ould Daddah ou la tentative de construction d'un Etat moderne

Moktar Ould Daddah, président du PRM, fut élu par l'Assemblée, président de la République. Il fonda, en 1963, le Parti du peuple mauritanien qui, après avoir regroupé les différents partis politiques du pays, devint, en 1964, parti national unique. Toutefois, dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, le président se trouva confronté à une série de tensions, de mouvements revendicatifs et de conflits qui débouchèrent finalement sur le coup d'État militaire qui, en 1978, le chassa du pouvoir. D'abord proche de l'ancienne métropole, Ould Daddah, confronté à de graves difficultés économiques et à divers mouvements sociaux, s'en éloigna progressivement. Il adopta ainsi une série de mesures spectaculaires destinées à la fois à conforter l'unité de la Mauritanie, mise à mal par les tensions sociales et intercommunautaires, et son indépendance, menacée par des revendications territoriales marocaines (formulées depuis la découverte, en 1955, d'importants gisements de minerai de fer et de cuivre). Les anciennes rivalités ethniques entre le groupe arabo-berbère et la composante négro-africaine de la population s'avivèrent en 1966, et des émeutes meurtrières se produisirent à la suite de la proclamation d'un décret instituant l'Arabe comme langue officielle. En 1968, des grèves de mineurs furent écrasées par une intervention de l'armée. L'opposition, d'abord durement réprimée, fut apaisée lorsque le gouvernement, influencé par l'Algérie, à partir de 1971, décréta des réformes réclamées : création d'une monnaie nationale (1972), dénonciation des accords de coopération économique et culturelle avec la France (1973), nationalisation de l'entreprise exploitant les mines de fer (1974). En octobre 1973, la Mauritanie devint membre de la Ligue arabe. Par ailleurs, les tensions avec le Maroc semblèrent s'apaiser en 1969, lorsque Rabat reconnut la République Islamique de Mauritanie, neuf ans après la proclamation de son indépendance, et renonça à ses revendications territoriales. Mais le conflit allait à nouveau surgir avec l'affaire du Sahara occidental, et dominer la vie politique mauritanienne pendant de nombreuses années. Inquiète d'une part face aux ambitions d'un «Grand Maroc» sur cette partie du Sahara, et d'autre part hostile aux orientations du mouvement indépendantiste sahraoui, la Mauritanie avait jusque-là choisi de soutenir la souveraineté espagnole au Sahara occidental. Mais, le 14 novembre 1975, après la décision prise par l'Espagne de se désengager de son ancien

protectorat, et la «marche verte» marocaine, les accords de Madrid décidant du partage du territoire sahraoui entre le Maroc et la Mauritanie, allaient entraîner la Mauritanie dans un conflit ruineux avec le Front Polisario. Le 28 février 1976, soutenue par l'Algérie, cette organisation qui luttait depuis quelques années pour la libération de l'ancien territoire espagnol, proclama l'indépendance de la «République Arabe Sahraouie Démocratique». Avec le soutien du Maroc qui, dès la signature des accords de Madrid, avait annexé la partie nord du Sahara occidental, la Mauritanie dut se résoudre à envahir le Tigris el-Gharbia, partie qui lui revenait en partage. Elle se trouva dès lors lancée dans un conflit ouvert avec le Front Polisario. Ce dernier, portant la guérilla jusqu'à l'intérieur du pays, lança des attaques contre les installations minières de Zouérate et la voie ferrée Nouackchott-Nouadhibou, stratégique pour l'économie mauritanienne. L'objectif des Sahraouis était de déstabiliser, économiquement et politiquement, le régime de Nouakchott, qui reposait plus sur le prestige personnel du chef de l'État que sur la cohésion d'une coalition hétéroclite. En 1978, la Mauritanie n'était plus en état de poursuivre son effort de guerre. L'économie était désorganisée, le mécontentement grandissait devant une guerre par ailleurs très impopulaire, et la crédibilité d'Ould Daddah était atteinte.

1978-1991 : le pouvoir des colonels

Le 10 juillet 1978, un coup d'État militaire renversa le régime d'Ould Daddah. Un Comité militaire de redressement national (CMRN), dirigé par le colonel Ould Mohamed Salek, suspendit la Constitution et tenta aussitôt de dégager la Mauritanie du conflit saharien. Un cessez-le-feu fut proclamé avec le Front Polisario. Malgré les demandes du Maroc, inquiet devant la perspective de voir ainsi le Front Polisario disposer d'une base territoriale, la Mauritanie retira ses troupes du Tigris el-Gharbia. Le Maroc décida alors d'occuper aussitôt cette partie méridionale de l'ancien Sahara espagnol. Cependant, même retirée ainsi sur ses frontières de 1975, la Mauritanie devait continuer de subir les conséquences du conflit entre le Maroc et le Polisario. Les attaques contre le « mur marocain » transitèrent souvent par les zones désertiques du nord mauritanien, entretenant du même coup les accusations de Rabat, qui reprocha à la Mauritanie de soutenir, malgré sa neutralité, les actions des combattants sahraouis. Le renversement du régime d'Ould Daddah, la poursuite de la tension aux frontières et l'hostilité de plus en plus marquée des dignitaires du régime à l'égard de la communauté négro-africaine allaient ouvrir pour la Mauritanie une longue période d'instabilité politique, marquée par une succession de coups d'État, de putschs militaires et de révolutions de palais. Le 6 avril 1979, après avoir écarté du pouvoir certains civils noirs, l'armée mit en place un Comité militaire de salut national (CMSN), dirigé par le colonel Ahmed Ould Bouceif; celui-ci trouva la mort le 27

mai suivant dans un accident d'avion. Le colonel Mohamed Ould Louly devint alors chef de l'État, et le colonel Ould Haidallah Premier ministre. Le 7 août, par un accord signé à Alger avec le Front Polisario, la Mauritanie renonçait à toute revendication sur le Sahara occidental; les relations diplomatiques étaient renouées avec l'Algérie. Le 4 janvier 1980, le colonel Ould Haidallah destituait le chef de l'État et cumulait cette fonction avec celles de Premier ministre et de président du CMSN. Un coup d'État, apparemment appuyé par le Maroc, échoua en mars 1981. Un complot pro-irakien fut déjoué en février 1982. Le 27 février 1984, la Mauritanie reconnut officiellement la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Le 17 décembre 1984, le colonel Haidallah – qui assistait au sommet franco-africain de Brazzaville – fut renversé et remplacé par le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, chef d'état-major de l'armée et ancien Premier ministre. Cette succession de putschs, allant de pair avec une arabisation croissante du personnel politique, renforça encore la domination des Arabo-Berbères sur la communauté négro-africaine. En septembre 1987, une tentative de coup d'État dirigée par deux officiers noirs fut déjouée de justesse; ses principaux meneurs furent exécutés, et de nombreux dirigeants politiques des Forces de libération des Africains de Mauritanie furent emprisonnés. Ce problème ethnique devait déboucher sur une dégradation des rapports diplomatiques avec le Sénégal. En février 1989, un banal incident frontalier entre gardiens de bestiaux mauritaniens et sénégalais mit le feu aux poudres; les 24 et 25 avril 1989, de violentes émeutes antimauritaniennes éclatèrent à Dakar; simultanément, des émeutes antisénégalaises faisaient plusieurs centaines de morts à Nouakchott. Des milliers de ressortissants sénégalais furent expulsés de Mauritanie. Près de 50 000 Noirs mauritaniens préférèrent également l'exil à l'insécurité. Le 21 août, les relations diplomatiques avec le Sénégal étaient rompues. Réglée en termes diplomatiques avec le Sénégal depuis avril 1992, cette question de la cohabitation entre les deux communautés mauritaniennes est toutefois loin d'être close.

Les années 1990

Pour sortir son pays de son isolement diplomatique, Ould Sid'Ahmed Taya fut amené, à la fin des années 1980, à amorcer un certain nombre de réformes allant dans le sens d'un retour à la démocratie. Le 12 juillet 1991, une nouvelle Constitution instituant le multipartisme fut adoptée par référendum. Le 24 janvier 1992, Ould Sid'Ahmed Taya fut élu président avec 62,6 % des voix. Aux élections du 23 mars suivant, le parti républicain démocratique et social (PRDS) du président, enleva 67 des 79 sièges. Le 3 avril, le PRDS remporta également les élections sénatoriales. Le régime entreprit alors de faire face à la grave crise économique qui frappait le pays. Sous l'égide du Fonds monétaire international, un plan d'ajustement structurel, aux

conséquences sociales très lourdes, fut mis en oeuvre; l'Ouguiya fut dévaluée de 28 %. En 1993, le Club de Paris alléga de 50 % la dette publique. En 1996, le PRDS remporta de nouveau des élections législatives, boycottées par l'opposition.

Même si l'indépendance de la Mauritanie s'est faite sans effusion de sang, c'est un pays fragile et largement sous-développé qui a vu le jour en 1960. Ensuite, les rivalités ethniques et tribales ont amené une instabilité politique chronique qui encore aujourd'hui peut compromettre son avenir.

1.2. Le Sahara occidental

Né de la décolonisation espagnole au temps de la guerre froide, le conflit du Sahara occidental semble aujourd'hui surgir d'un autre âge. Peu médiatisé et donc oublié du grand public, il demeure cependant un obstacle au développement de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en entretenant un foyer de déstabilisation dans cette région du monde.

Couvrant 266 000 kilomètres carré, soit la moitié de la superficie de la France, ce territoire est situé au Nord-Ouest de l'Afrique, en face des Canaries au niveau du tropique du Cancer. Ses frontières s'étirent sur 3 000 kilomètres avec une façade maritime de 1 062 km sur l'Atlantique qui est sa seule frontière naturelle. Découpé à l'équerre, ce territoire jouxte le Maroc au Nord sur 445 Km et la Mauritanie au Sud et à l'Est sur 1 570 km. L'Algérie, quant à elle, n'est limitrophe que pour une trentaine de kilomètres dans la région de Tindouf. Au plan du relief, c'est un pays plutôt plat avec quelques plateaux qui atteignent 400 mètres d'altitude dans le Zemmour. Sur l'ensemble du territoire, les pluies s'abattent sous forme d'orage essentiellement à l'automne. Insuffisantes, elles expliquent le fait que la végétation se réduise à des arbustes, à des buissons épineux et à de maigres pâturages entre lesquels se déplacent les troupeaux. En revanche, il existe une importante nappe phréatique du fait des infiltrations, ce qui permet l'existence de nombreux puits et par endroit l'irrigation de certaines cultures.

Mais le recours à la guerre reste la priorité dans un combat qui vise à présent à obtenir la libération du territoire national. Le 27 février 1976, au lendemain du départ des derniers Espagnols, le Polisario proclame la naissance de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). S'ensuit une guerre du désert fondée sur les tactiques des REZZOUS, combinées à l'utilisation d'armes modernes. Les unités mauritaniennes apparaissent rapidement comme étant le maillon faible de l'occupation. Dès janvier 1976, l'attaque du poste d'Ain Ben Tili et surtout celle de la centrale électrique de Zérouate font peser une menace directe sur l'économie du pays. Le train minéralier devient une cible favorite du fait de sa vulnérabilité. L'armée de ce pays

n'arrive pas à faire face et les raids se succèdent durant l'année 1976. Le 7 juin, après une manœuvre d'envergure incluant des opérations de diversion, Nouakchott est bombardée au mortier. Au retour de ce raid, EL OUALI, le secrétaire général et fondateur du Front Polisario, trouve la mort près de Béni Chaab. En dépit de cette perte, l'impact psychologique sur le gouvernement mauritanien est énorme. Au Nord du territoire, la destruction du convoyeur des phosphates de Bou Craa, qui mit fin à la production pendant 6 années, répond à la même stratégie. Les actions du Front Polisario deviennent si fréquentes au cours de l'année 1977 que l'impact sur l'économie mauritanienne tend à priver ce pays de près de 80 % de ses revenus liés aux exportations. En dépit d'un engagement limité mais efficace du Maroc et de la France (opération Lamantin) à la fin de l'année 1977, la situation devient telle que le Président Mauritanien OULD DADDAH est renversé dans la nuit du 9 au 10 juillet 1978 par un Comité Militaire de Redressement National (CMRN). Ce coup d'état, qui va conduire progressivement à un retrait des revendications mauritaniennes sur le Sahara occidental, marque la première grande victoire militaire du Polisario qui constitue à présent une véritable force guerrière. Lorsque après le coup d'état de juillet 1978, la Mauritanie lâche prise et renonce à ses prétentions territoriales sur le Sahara, le président français, Mr Giscard d'Estaing, tente alors une initiative diplomatique visant à ce que le Maroc conserve la partie Nord du territoire tandis que le Polisario prendrait le Sud. Mais les deux camps ont refusé cette proposition et les troupes marocaines occupent alors la totalité de la zone. Il faut de plus noter, qu'en 2002, il y avait encore 14 000 Sahraouis du Sahara occidental en Mauritanie.

Dans ce contexte, l'enlisement du conflit du Sahara occidental constitue une entrave majeure au développement d'une réelle coopération régionale, qui fait actuellement cruellement défaut aux pays du Maghreb, notamment du point de vue économique. L'option initiale, longtemps privilégiée par l'ONU, qui visait à l'autodétermination des Sahraouis par le biais d'un référendum, cède le pas après les échecs répétés des négociations portant sur les listes électorales. De plus, l'expérience acquise par la communauté internationale fait qu'une politique favorisant l'apparition de « micro états » est aujourd'hui abandonnée. En effet, se pose le problème de la viabilité de structures étatiques trop étriquées. A l'image du Kosovo dont la communauté internationale ne semble pas savoir comment aborder l'avenir politique, un certain réalisme permet de douter de la viabilité d'un état Sahraoui indépendant tant sur le plan de son économie, de sa stabilité politique que de sa sécurité extérieure. Reste donc une option négociée qui prône une large autonomie du peuple sahraoui au sein d'un royaume marocain, qui pourrait prendre la forme d'une fédération. Cette option est à l'heure actuelle la plus réaliste même s'il reste à définir un plan de règlement qui satisfasse les différentes parties en présence.

Naturellement, les réticences sont grandes tant du côté sahraoui qu'algérien. Pourtant, la nécessité communément admise de mettre fin à une crise qui s'éternise, devrait conduire la communauté internationale à faire pression sur les parties en présence pour aboutir à un accord. Douze années après la mise en place de la MINURSO, l'ambition visant à résoudre la crise du Sahara occidental par un référendum d'autodétermination a définitivement vécu. En effet, la tâche des fonctionnaires des Nations Unies chargés de dresser les listes électorales s'est rapidement avérée être une véritable mission impossible du fait de l'intransigeance des parties en présence. Mais pour ce faire, il manque encore une véritable mobilisation des grandes puissances occidentales qui sont aujourd'hui les seules à posséder les moyens de pressions indispensables pour faire entendre raison à ces régimes.

Aujourd'hui, l'option proposée par M. James Baker, prévoyant une autonomie du Sahara occidental au sein du Royaume marocain, s'impose comme base d'une solution qui reste à négocier. Or, actuellement le Maghreb, comme le reste de l'Afrique, connaît un bouleversement de son environnement diplomatique. D'une part, il subit l'omniprésence de la diplomatie américaine lancée dans une véritable « croisade » contre le terrorisme international. D'autre part, il assiste à la relance des initiatives diplomatiques françaises dans cette région du Monde dans laquelle la France souhaite jouer un rôle pacificateur. Ainsi, le Sahara occidental est peut-être à la veille d'un processus qui aboutira au règlement définitif d'un conflit d'un autre âge. Il faudra pour cela une véritable mise en synergie et non une mise en concurrence des efforts diplomatiques de ces deux nations et la complicité bienveillante et pragmatique des Nations Unies.

Ainsi, la situation financière de la Mauritanie ne lui permet pas de relancer ses activités dans le Sahara, qui nécessitent beaucoup d'investissements humains et matériels. Pour ces contrées, il s'agit surtout de gérer l'industrie des ressources minérales et de poursuivre leur exploitation. Le jeu de la Mauritanie au Sahara est donc simplement une géopolitique de l'exister, face à ses voisins. Pourtant dans un cadre régional, le règlement définitif de la crise au Sahara occidental, pourrait aider au développement harmonieux de l'économie de ce pays.

DEUXIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ MAURITANIENNE

2.1. L'importance du fait tribal et ethnique

Sa population bi-raciale, estimée à 3 000 000 d'habitants en 2005, est répartie en deux communautés : les Arabo-berbères ou « Bidan » appelés aussi Maures blancs, minoritaires et les Négro-Mauritaniens (Halpulaars, Wolofs, Soninkés, Haratine), autochtones, majoritaires et pourtant discriminés et exclus. Un sous-groupe au statut particulier (les Haratines), descend d'anciens esclaves noirs, devenu ipso-facto culturellement maures. Ainsi, il semble plus judicieux de répartir la population mauritanienne en deux autres groupes :

- les Maures qui représentent encore deux tiers de la population totale du pays. Ce groupe est lui-même composé des Maures blancs et des Haratines. Ces derniers représentent un peu plus de la moitié de l'ensemble des Maures. Le pays est sous la forte domination tant politique qu'économique des Maures blancs.
- les Négro-Mauritaniens qui représentent donc un tiers de la population mauritanienne. Ils se composent de l'ensemble de la population noire de la Mauritanie, exception faite des Haratines. La part de ce groupe dans la population totale du pays ne cesse de croître par rapport aux Maures.

Ainsi une caractéristique marquante de la Mauritanie concerne l'influence toujours réelle des grandes tribus et chefferies. « La politique, en tant que telle, n'intéresse pas l'ensemble de la population mauritanienne. Mais entre chaque tribu et chaque faction, et au sein même de chacune d'entre elles, il existe de vieilles haines, d'anciennes rivalités, qui se manifestaient autrefois à coups de fusils et qui, privées maintenant de cet exutoire illicite, trouvent dans les jeux de la politique un champ clos où elles peuvent s'affronter librement. Telle faction votera pour tel parti parce que telle autre faction, son ennemie séculaire, vote pour le parti opposé. Ainsi s'explique la passion dont sont parfois empreintes, en Mauritanie, les manifestations de la vie politique ; passion qui n'est pas le signe de l'intérêt porté par la population aux institutions nouvelles, mais plutôt celui de la survivance de vieilles rivalités tribales nées de querelles autour

de la possession d'un puits, de la nomination d'un chef, ou de l'interprétation d'une sourate du Coran » (P. Messmer, Gouvernement général de l'AOF, Mauritanie, rapport politique, 1951).

Comme on le voit, le processus électoral engagé en Mauritanie depuis la démocratisation officielle des institutions n'a pas essentiellement bouleversé le paysage politique qui lui préexistait. Il a surtout contribué à amener au premier plan, et en quelque sorte à officialiser, des luttes fondées sur l'ethnie et la tribu qui, en sous-main, ont toujours constitué un élément déterminant. Ainsi la stabilité du régime repose avant tout sur l'organisation tribale et un système généralisé de redistribution des richesses. Mais le clivage Maures / Négro-Mauritaniens n'est plus sur le devant de la scène ; c'est entre Maures blancs qu'ont eu lieu les crises récentes. Affaibli par les tentatives de complots, confirmées ou non, le Président semble avoir des difficultés à arbitrer les conflits d'intérêts au sein de l'oligarchie des familles d'affaires mauritaniennes.

Les Maures blancs se disputent l'accès aux richesses, notamment le contrôle des rentes futures : le pétrole, la route Nouakchott-Nouadhibou, les grands projets, sous le regard, pour l'instant neutre, des Négro-Mauritaniens. La perspective de l'exploitation pétrolière anime notamment les esprits et les tribus (les recettes dégagées devraient atteindre 40 M\$ dès 2006 et jusqu'en 2020 au moins). Depuis 2001, l'affrontement des grandes familles commerçantes autour des marchés dérivés de l'exploitation pétrolière, épouse les clivages tribaux (SMACIDS, OULED BOUSBAA, IDA WALI). Depuis trois ans, le ministère des mines reste entre les mains d'un homme de l'ADRAR, en dépit des quatre ou cinq remaniements ministériels intervenus depuis lors et les deux principaux contractants locaux de l'opérateur pétrolier australien WOODSIDE sont des regroupements menés par des SMACID. En outre, des informations non confirmées font état de luttes d'intérêts entre la femme, le fils et le frère d'OULD TAYA. Ces conflits pourraient être le prélude à une possible querelle de succession : en effet, rien n'a été organisé pour une éventuelle relève.

De plus, les transformations de la société mauritanienne tendent à perturber les équilibres traditionnels. La sédentarisation et le développement urbain (moins de 5% de la population est aujourd'hui nomade) ont profondément affecté l'organisation sociale. Le système tribal perd de son efficacité pour structurer la base. Ce phénomène est sensible chez les Haratines, nombreux dans les quartiers périphériques des grandes villes. Le relâchement de leurs liens de sujétion vis-à-vis des anciens maîtres Bidans, provoque une prise de conscience de leurs intérêts spécifiques. Pourtant les traces d'esclavagisme n'ont toujours pas disparu. Ni le communiqué officiel du Comité militaire de salut national abolissant pour la troisième fois, en 1980, l'esclavage en

Mauritanie, ni l'accès depuis 1984 d'acteurs de souche haratine à des postes gouvernementaux n'ont modifié en profondeur le sort de cette communauté, qui constitue plus de la moitié de la population maure. En milieu rural comme dans les grands centres urbains du pays (où, du fait de la sécheresse, les Haratines se sont massivement joints, au cours des deux dernières décennies, au flux de l'exode rural), ce groupe constitue un segment de la société traditionnelle - une caste, dans le système de stratification maure - dont la situation s'apparente à celle d'une classe sociale située au bas de l'échelle socio-économique moderne : du système traditionnel au système moderne, les citoyens haratines sont restés pauvres parmi les pauvres.

Cette fragilisation du contrôle de la société par les grandes tribus maures est aggravée par les changements démographiques. Les communautés noires et maures n'ont pas la même fécondité et il semble qu'aujourd'hui la part des Négro-Mauritaniens (sans les Haratines) se situe entre 30 et 40% du total (environ un tiers), avec une proportion supérieure parmi les jeunes. Dans l'immédiat, les leaders Négro-Mauritaniens font preuve d'attentisme et observent les tribus maures se déchirer mais ils conservent à l'esprit les exactions que leur peuple a subies il y a plus de dix ans. Ainsi, il va falloir gérer l'accroissement significatif de la proportion des Négro-Mauritaniens dans la population. Il faut absolument que les autorités maures acceptent de partager le pouvoir. Les communautés noires doivent commencer à intégrer des postes dans toutes les administrations du pays.

Il existe aussi un autre facteur déstabilisant : dans la plupart des pays où la population dominante est sédentaire, la figure de l'autre est celle du nomade. Mais chez les Maures, qui jusqu'à une date récente étaient majoritairement des pasteurs nomades, cette figure est réservée à ceux qui s'adonnent à une autre activité que l'élevage : ce sont les Némadi et les Imraguen qui incarnent cette altérité. Ces deux groupes se sont constitués autour d'une pratique spécifique : pour les premiers, il s'agit de la chasse, activité ayant aujourd'hui quasiment totalement disparu sauf dans la mémoire des plus âgés, quant aux seconds, ils continuent à s'adonner à la pêche sur le banc d'Arguin, une zone actuellement protégée. Parce que leurs modes de vie sont différents, les Némadi et les Imraguen sont particulièrement méprisés par ceux qui pratiquent, ou pratiquaient encore jusqu'à peu, l'élevage. Les Imraguen et les Némadi représentent l'autre du nomade. Pratiquant une activité différente de celle qui est valorisée par les pasteurs, ils sont l'objet de rejet. La description peu flatteuse de ces pêcheurs et de ces chasseurs, représente le négatif de l'image positive que les Bédouins ont d'eux-mêmes. Tout se passe comme si les défauts qui leurs sont attribués donnaient encore plus de relief aux qualités du groupe majoritaire.

La société mauritanienne est en fait un puzzle de peuples et de tribus, constitué artificiellement lors de la colonisation française. Le manque de confiance, la hiérarchisation très forte et les rivalités entre ces différentes ethnies sont au cœur de la vie quotidienne des Mauritaniens. De plus, les dissensions entre les Maures blancs, qui forment la communauté dominante du pays, ne cessent de s'exacerber à cause des perspectives financières des gisements pétroliers. Ce manque de cohésion entre les instances dirigeantes pourrait certainement nuire au reste de la population.

2.2. Une double identité : le Maghreb et l'Afrique Noire

La Mauritanie est divisée par plusieurs lignes de clivages : blancs et noirs, nomades et sédentaires, Islam et autres religions. La population se compose à 99,5 % de musulmans sunnites. On trouve dans le sud du pays des minorités catholiques et animistes.

La situation politique est tout aussi contrastée. Création artificielle du colonisateur, la Mauritanie rassemblait dans le Nord les tribus maures de culture arabo-berbère, essentiellement des nomades vivant de l'élevage. Cette population était divisée entre tribus guerrières et tribus maraboutiques, organisées en véritables ordres. L'exode rural a contribué à un éclatement des structures sociales traditionnelles, et à leur recombinaison partielle autour d'une activité économique moderne. La domination de grandes familles maraboutiques et guerrières reste très importante au sein de l'Etat et de l'économie. Au Sud, les ethnies négro-africaines, surtout des agriculteurs, se concentrent principalement le long de la vallée du fleuve Sénégal. Ces populations très hiérarchisées et plutôt sédentaires, moins touchées par la sécheresse, se rattachent à ce que Léopold Sédar Senghor a appelé la « négritude ». Les Maures ont une seule épouse, alors que les Négro-Africains en ont jusqu'à quatre, comme l'autorise le Prophète. Il en résulte un accroissement démographique favorable à ces derniers. Aussi ceux-ci constituent-ils maintenant le tiers de la population, proportion généralement admise par les observateurs, mais contestée par les Maures.

Ce racisme est à l'origine de tensions. Si au lendemain de l'indépendance, en 1960, les Maures blancs avaient le pouvoir politique, les Négro-Africains étaient nombreux dans l'administration. Le président Mokhtar Ould Daddah maintenait une certaine stabilité grâce à de subtils équilibres. Le problème linguistique cristallisait cependant les tensions entre les Négro-Africains favorables au maintien du français, puis au développement de leurs diverses langues, et les Maures qui souhaitaient l'extension de l'arabe. Le conflit du Sahara occidental, à partir de 1973, déboucha

sur un resserrement du pouvoir au profit des Maures. Les Négro-Africains, hostiles à cette évolution, craignaient par ailleurs la concurrence économique des Maures, qui investissaient dans l'agriculture au sud du pays, à partir de 1983. Les résultats des élections municipales de 1986, première phase d'une libéralisation du régime, trop favorables aux Maures, suscitèrent la méfiance. Il en résulta un coup d'Etat manqué en octobre 1987, à l'origine duquel se trouvait le mouvement clandestin des Forces de libération des Africains de Mauritanie (Flam). Des émeutes raciales, puis une banale querelle entre paysans soninkés sénégalais et éleveurs peuls mauritaniens dans le Sud aboutirent, en avril 1989, à des massacres de Négro-Africains (sénégalais et mauritaniens), alors que d'autres étaient chassés vers le Sénégal et le Mali. A la suite de la découverte d'un complot, début 1991, encore bien confus à ce jour, plusieurs centaines de cadres militaires négro-africains furent arrêtés, souvent torturés, et un grand nombre exécutés.

De plus, en dépit d'un strict contrôle opéré par l'Etat et du rempart que constitue l'Islam traditionnel encadré par les confréries et les marabouts, l'Islam radical bénéficie de facteurs propices à sa progression en raison de la précarité croissante des conditions de vie des populations urbaines (Nouakchott et Nouadhibou essentiellement) et du positionnement diplomatique du régime vis-à-vis d'Israël et des Etats-Unis. Le prosélytisme islamiste est d'autant plus efficace qu'il propose à une population jeune et pauvre, un accès gratuit à l'éducation, accompagnée d'un pécule. Il exploite par ailleurs les problèmes ethniques : les Haratines, descendants d'esclaves et mal intégrés, sont les plus sensibles au discours fondamentaliste qui prêche l'abolition effective de l'esclavage et la réconciliation entre arabes et négro-africains.

La Mauritanie est située à la charnière du monde arabe et du monde négro-africain. Cette différence profonde de culture doit être aplanie et la main mise des Maures blancs sur la société doit être enrayée pour que le pays puisse véritablement entamer sa marche vers la modernité. Même si des progrès récents ont été réalisés, nous sommes actuellement encore loin d'une véritable entente nationale...

2.3. Les forces politiques du pays

Dix sept formations ont été reconnues jusqu'à présent, dont seulement trois paraissent drainer une clientèle électorale significative :

- Le PRDS (Parti Républicain Démocratique et Social) au pouvoir est sans doute, de par la multiplicité des intérêts qu'il fédère, le plus hétéroclite des trois. Son recrutement va des anciens maoïstes ralliés au PPM (Parti du Peuple Mauritanien) des années soixante-dix aux islamistes modérés, en passant par toutes les nuances du nationalisme arabe (notamment le Baas). Il est surtout le parti des notables prudents, des hommes d'affaires et des chefs de tribu. Il n'a qu'un leader reconnu et sans rival, le colonel Maaouya Ould Taya.
- L'UFD (Union des Forces du Progrès), principale formation de l'opposition, constitue une nébuleuse de courants et de personnalités, à laquelle les communautés négro-africaines fournissent le gros des sympathisants. Mais elle a aussi son lot de libéraux, d'islamistes et de notables. Fédération de sensibilités organisées de manière plus ou moins autonome, elle est dirigée par Ahmed Ould Daddah, demi frère du premier président mauritanien. Malgré la dissolution de son parti durant l'hiver 2000, ce dernier continue, relayé par quelques journaux et un Internet en plein essor, à fustiger pêle-mêle « l'autoritarisme », la « vénalité » et la « mauvaise gestion » du pouvoir. Même si les accusations d'« apartheid » se sont estompées avec la normalisation progressive des rapports intercommunautaires entre Maures blancs, Harratines et Négro-Mauritaniens, cette dénonciation globale du régime rencontre un certain écho tant auprès des couches urbaines défavorisées ou des tribus qui s'estiment marginalisées, que le long du fleuve Sénégal.
- L'UDP (Union pour la Démocratie et le Progrès), créée autour de personnalités modérées ayant pour la plupart appartenu à la direction ou à la mouvance de l'UFD, et parmi lesquelles figurent plusieurs anciens ministres de Moktar Ould Daddah, se voulait plus centriste et moins marquée de radicalisme négro-africain que l'UFD. Fondée il y a douze ans, l'UDP avait valu à son fondateur Hamdi Ould Mouknas les pires ennuis, tant avec les dirigeants au pouvoir qu'avec ses alliés de l'opposition. Mais l'évolution positive des premiers et la division permanente des seconds (on compte plus de vingt partis dans ce

pays de moins de trois millions d'habitants) ont conduit le leader de l'UDP à choisir la voie du réalisme, sans pour autant renier son ambition démocratique. C'est ainsi qu'Ould Mouknas se rallie à la majorité présidentielle en juin 1997. Après sa mort, c'est sa fille Naha Mint Mouknas qui lui succédera à la tête du parti et qui se verra attribuer le poste de conseillère à la présidence.

Citons également les islamistes, dont la greffe n'a jamais réellement pris en Mauritanie, qui tentent parfois de s'avancer, masqués et via des listes de circonstance, dans les arrondissements déshérités de la capitale.

Sommairement, si l'on fait abstraction du clivage ethnique, les petites bourgades votent pour les candidats du pouvoir. L'opposition est surtout présente dans les villes, et est même arithmétiquement majoritaire dans les deux plus importantes d'entre elles, Nouakchott et Nouadhibou. Quant à la répartition ethnique des voix, elle se fait de la manière suivante : les Maures, toutes régions confondues, votent en majorité pour Ould Taya et son parti ; alors que les Négros-africains votent largement pour Ahmed Ould Daddah et les candidats de l'UFD.

Davantage identifiés par l'opinion publique aux personnes qui les dirigent qu'à des doctrines ou des programmes, les principaux partis apparaissent comme des coalitions d'intérêts et d'ambitions personnelles, des convergences de protestation largement déterminés par les facteurs les plus significatifs du champ politique mauritanien : la région, l'ethnie, la tribu. Des facteurs qui interagissent de manière inégale, ambiguë et souvent contradictoire. Là encore, le manque de cohérence nuit forcément au développement harmonieux du pays.

2.4. Politique intérieure et extérieure

La Mauritanie est dirigée par le Président Maaouya Ould Sid'Ahmed TAYA, au pouvoir depuis décembre 1984. Un processus démocratique, lancé en juillet 1991, a conduit à la tenue d'élections en 1992 et le Président OULD TAYA a alors été élu avec près de 63 % des voix puis réélu en 1997, avec 90 % des voix ! Les élections législatives et municipales d'octobre 2001 ont été caractérisées par leur transparence et leur déroulement exemplaire. En effet, les principaux partis d'opposition ont pris part au vote et ont accepté le verdict des urnes. Cependant, un climat

de tension entre l'Etat et les mouvances islamistes s'est installé dans le pays pendant la période de guerre en Irak, ce qui a conduit à des vagues d'arrestations dans ces milieux. Réélu en 2003, le président OULD TAYA entame son 3^{ème} mandat et sa vingtième année de présidence. La Mauritanie a traversé une période difficile, marquée par une tentative de putsch en juin 2003, une période de tensions sécuritaires et politiques, notamment autour de l'élection présidentielle de novembre 2003. Ensuite s'est produit au printemps 2004, une crise économique et financière, suivie d'une tentative alléguée de coup d'état le 8 août 2004.

Ainsi, une tentative de coup d'état, limitée aux milieux militaires maures, a été menée les 8 et 9 juin 2003 à Nouakchott. Cet événement a considérablement ébranlé la Mauritanie et mis en évidence l'incompréhension suscitée par le positionnement diplomatique de la Mauritanie après son rapprochement avec Israël en 1999 et son soutien à la politique américaine en Irak. Pour autant, le pouvoir a alors évité la tentation de la répression : le calendrier électoral a été maintenu, la voie judiciaire a été appliquée pour les présumés putschistes et le leader du « Front populaire », OULD MELAININE, emprisonné depuis juin 2001, ainsi que plusieurs activistes musulmans ont été libérés. Néanmoins, à l'approche de l'élection présidentielle de novembre 2003, les espaces de débat et de contre-pouvoir ont commencé à être affectés, au sein des institutions comme au sein de la société civile. L'élection présidentielle du 7 novembre 2003 s'est déroulée dans le calme, avec la participation de six candidats. Elle a vu s'affronter, d'une part l'opposition mauritanienne, entrée en campagne tardivement et dans la désunion, et d'autre part le président sortant. Ce dernier a été réélu, dès le premier tour, avec 67 % des voix et un taux de participation supérieur à 60 %. Le nouveau gouvernement constitué a annoncé des réformes visant à améliorer le fonctionnement de l'Etat et de la justice tout en permettant une croissance mieux répartie, conformément au programme électoral du candidat OULD TAYA. Les autorités mauritaniennes ont affirmé avoir déjoué deux nouvelles tentatives de coup d'état en août et septembre 2004. A l'issue de ces événements, 24 personnes civiles et militaires, dont l'ancien commandant Ould Hanana, présenté par les autorités mauritaniennes comme le cerveau des trois complots, ont été écrouées. Le jugement des différents protagonistes, arrêtés dans le cadre des enquêtes sur les coups d'Etat de 2003 et 2004, a été rendu en février 2005, et le verdict, assez consensuel, peut participer à un certain retour au calme dans le pays.

Une armée fragilisée et divisée :

En Mauritanie, dont l'histoire est ponctuée de coups d'état qui sont notamment à l'origine des deux alternances majeures à la tête du pays (départ de MOKHTAR OULD DADDAH le 10 juillet 1978, accession au pouvoir de MAAOUYA OULD TAYA le 12 décembre 1984), l'armée

souffre de maux habituels en Afrique (manque d'entraînement, logistique défailante, infrastructure inexistante, matériel vétuste, médiocre qualité de l'encadrement) et d'un manque de cohésion. En outre, le rapprochement diplomatique avec Israël en 1999 a été particulièrement mal ressenti par les militaires, chez lesquels les courants nationalistes arabe, baasiste et nassérien sont très vivaces (l'ex commandant SALAH OULD HANENA, principal leader du putsch de juin 2003 et des événements d'août 2004, proche des milieux nassériens, a ainsi été radié en 2000 pour avoir publiquement critiqué le chef de l'état).

Rapidement et artificiellement gonflée lors du conflit avec le Polisario, l'armée mauritanienne est aujourd'hui pléthorique. Elle compte environ 15 000 hommes, tous engagés (Terre : 11000, Marine : 750, Air : 250, Gendarmerie : 3000) auxquels il faut rajouter les 2500 hommes de la garde nationale qui dépend du ministère de l'intérieur. L'armée est aujourd'hui entièrement sous contrôle maure : 90 % des officiers sont des Maures blancs, 7 % des Haratines et 3 % des Négro-Mauritaniens. 70 % des officiers sont originaires des HODHS (la tribu guerrière des OULED NACER étant la mieux représentée), du TRARZA ou du BRAKNA. Les 30 % restants regroupent les gens de l'ADRAR, du ZEMMOUR et du TAGANT. Les hommes du rang se répartissent en 70 % d'Haratines, 25 % de Maures blancs et 5 % de Négro-Mauritaniens. En cas de crise, la loyauté de la troupe envers un commandement maure jugé incompetent n'est pas certaine.

Les officiers et sous-officiers originaires du Nord sont les plus fidèles au chef de l'état. Les unités d'élite, notamment les trois bataillons d'élite d'Atar, de Jreida et de Bababe qui ont sauvé le régime en place lors du putsch de 2003, sont le plus souvent commandées par des SMACIDES et composées de soldats originaires de l'ADRAR. Le bataillon de sûreté présidentielle (BASEP) est quant à lui commandé par un parent proche du président.

Bien que les soldes soient régulièrement versées, le moral de l'armée n'est pas bon. Les salaires des hommes du rang ne permettent pas de vivre dans des conditions décentes (logement, santé, nourriture) et conduisent à une paupérisation croissante de la troupe alors que bon nombre d'officiers supérieurs proches du pouvoir négligent leur charge afin de gérer des activités parallèles lucratives. En outre, les jeunes officiers dénoncent l'injustice et le clientélisme qui affectent les promotions et nominations, qui leur laissent souvent peu d'espoir dans leur déroulement de carrière. Ainsi, après les événements de juin 2003, l'enquête a démontré qu'un petit nombre d'insurgés à l'origine du complot -une poignée de lieutenants et de capitaines- aurait bénéficié de ralliements nombreux sur le seul motif de ces mécontentements catégoriels.

L'armée, garante de la stabilité du pouvoir, serait ainsi en proie à des courants hostiles au Président TAYA. Avant l'élection présidentielle de novembre 2003, l'armée mauritanienne

semblait ainsi donner des signes montrant sa préférence au candidat HAIDALLAH, qui séduisait par sa réputation de rigueur et d'intégrité ainsi que par sa volonté de revoir le positionnement diplomatique de la Mauritanie. Cette fracture entre les jeunes officiers et les officiers supérieurs, soucieux du maintien du statu quo et de leurs avantages, concourt à une situation de tension et de malaise au sein de l'institution.

Le ressentiment à l'égard d'un pouvoir qui les néglige, perdure au sein de la troupe et parmi les cadres, majoritairement issus de tribus guerrières supplantées par leurs rivaux historiques : les Marabouts (les tribus guerrières ne bénéficiant pas des mêmes avantages que les tribus maraboutiques SMACIDE, OULED BOUSBAA, IDA W'ALI, proches du président OULD TAYA). Les chefs de l'insurrection de juin 2003 provenaient ainsi majoritairement des tribus guerrières des provinces de l'Est du pays (HODH EL GHRABI, HODH EL CHARGUI et ASSABA) et notamment de la tribu des OULED NACER.

Un entourage présidentiel secoué par des luttes intestines :

Le président est entouré d'une équipe restreinte au sein de laquelle sont prises les décisions essentielles. La plupart de ces membres sont des Maures blancs majoritairement smacides, tribu originaire de l'ADRAR. Cette tribu maraboutique, qui ne se situe pas au sommet de la société maure traditionnelle, détient une part importante du pouvoir politique et économique. Mal acceptée par les autres tribus maures, notamment guerrières, cette prédominance est compensée par l'attribution de fonctions élevées (portefeuilles ministériels, directions d'entreprise) qui vise à apaiser leurs rancœurs.

Le système politique est donc marqué par une très forte centralisation autour de OULD TAYA et de quelques hommes d'affaires. Dans une économie tribalisée, une dizaine de groupes familiaux et tribaux se partagent la majeure partie du secteur des services, un nombre à peine supérieur celui de la pêche. Ces hommes d'affaires (dont CHERIF OULD ABDAHALLI, ABDELLAHI OULD NOUEYGUED) appartiennent dans leur presque totalité à l'ensemble maure, et en grande partie aux tribus maraboutiques, notamment les OULED BOUSBAA, IDOUALI, SMACID, tribus qui se situent dans un triangle constitué par les villes d'Akjoujt, Atar et Tidjikja (tribus de l'ADRAR).

La corruption est omniprésente dans les rouages de l'administration et des entreprises privées, dans le secteur de la restructuration des entreprises publiques, dans la justice et l'environnement des affaires. Il existe entre hommes politiques et milieux d'affaires une forte communauté d'intérêts. Les uns attribuent aux autres les licences d'importation, de pêches, des facilités fiscales et les marchés publics. Les autres participent en retour à certaines initiatives publiques, à

l'organisation des visites officielles en province voire aux campagnes électorales. Les principales sources de rente sont ainsi partagées.

Un état totalitaire ?

En dépit des annonces du Président, l'ouverture démocratique avance à pas comptés. Face à une opposition faible et divisée, en dépit d'efforts de concertation et de tentatives de rapprochement récents, le Président accorde la priorité au maintien de la stabilité. Les trois tentatives de putsch alléguées semblent avoir institué un climat de psychose chez OULD TAYA, accélérant ainsi les tendances au repli autoritaire et à la gestion sécuritaire des choses. Les déclarations mauritaniennes sur le soutien du Burkina Faso et de la Libye aux putschistes, sont dénoncées par l'opposition comme une volonté du pouvoir d'utiliser le scénario de la « patrie en danger face à un complot de l'étranger ». Le but serait de purger les forces armées des éléments qui ne sont pas considérés comme fiables et de détourner l'attention de l'opinion publique des véritables problèmes qui minent le pays.

La possibilité d'un réveil de l'irrédentisme des régions de l'Est, historiquement tournées vers le Mali, n'est pas à exclure. Très solidaires et ayant majoritairement une expérience des armes, elles sont capables de s'engager dans une logique de confrontation avec OULD TAYA. En outre, l'existence avérée d'un mouvement armé d'opposition (les Cavaliers du changement) fort de 250 hommes bien armés et équipés, qui serait en liaison avec le GSPC (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat) algérien et qui affiche clairement sa volonté de renverser le pouvoir, entretient une insécurité permanente et constitue un facteur d'instabilité. Ce groupe était commandé par l'ex-commandant OULD HANENA, OULED NACER, leader du putsch de juin 2003, arrêté le 9 octobre de la même année.

Les prochaines échéances électorales (législatives en 2006, présidentielles en 2009) sont des horizons très éloignés au regard des aspirations au changement qui s'expriment dans la majorité de la population. La légitimité de OULD TAYA a été sérieusement affaiblie par la tentative de coup d'Etat de juin 2003 ainsi que par l'arrestation et de la condamnation de son principal opposant (cela fut déjà le cas par le passé en 1992 et en 2001) lors de l'élection présidentielle de novembre 2003. Il faut souhaiter que OULD TAYA veuille et puisse mettre en application les réformes annoncées dans le domaine de la gouvernance et de l'ouverture démocratique. En dépit des dernières déclarations du Président OULD TAYA, réitérant sa volonté de mettre en œuvre ces réformes, l'arrestation du chef des putschistes semble conforter les cercles présidentiels partisans d'une approche sécuritaire. Le thème de l'implication des islamistes refait surface, de même que celui des velléités putschistes de l'ancien président OULD HAIDALLAH. Plusieurs

dignitaires du parti au pouvoir, le PRDS, ont par ailleurs stigmatisé l'attitude antipatriotique des partis d'opposition. Toute crispation sécuritaire d'un président aux abois ne pourrait que renforcer le sentiment croissant que seul son départ peut améliorer la situation. Au-delà des prévisions catastrophistes des partis d'opposition, évoquant le spectre de la guerre civile et la « somalisation » du pays, l'idée d'une révolution de palais écartant le président du pouvoir sans effusion de sang peut faire son chemin, à l'image du coup d'Etat ayant écarté HAIDALLAH au profit d'OULD TAYA en 1984. Même si le Président semble garder le contrôle du pays, d'autres coups d'Etat sont à craindre.

Une petite lueur d'espoir est apparue dans ce ciel sombre en février 2005, lors du procès des présumés auteurs de la tentative de coup d'état de juin 2003 : verdict unanimement salué par les avocats des prévenus et considéré par l'opposition comme une « décision d'apaisement », susceptible de déboucher sur « une nouvelle ère de dialogue et de réconciliation » avec le pouvoir. Le fait est suffisamment rare sous les latitudes arabo-africaines pour être souligné. Le 3 février, à l'issue d'un épuisant procès marathon de dix semaines, la cour criminelle du Trarza, siégeant à Oued Naga, à une cinquantaine de kilomètres de Nouakchott, a rendu sa sentence. Sur les 197 prévenus accusés d'atteinte à la sûreté de l'État, 143 ont été libérés par acquittement simple ou parce que la durée de leur détention préventive recouvrait celle de leur peine et 54 ont été condamnés à des peines de prison allant de deux ans à la perpétuité. Actuellement, ce sont les conditions effroyables de détention de ces prisonniers qui alimentent la contestation...

Dans le même souci de réconciliation nationale, il serait judicieux que le pouvoir en place autorise le retour au pays des nombreux opposants politiques exilés à l'étranger. Ce retour pourrait s'accompagner d'une intégration dans l'administration, ce qui participerait à la diversification ethnique de cette dernière.

Ainsi, un exécutif hypertrophié, un législatif sous-développé et une justice politisée sont autant d'obstacles au processus démocratique. Ce pays reste ballotté dans une zone de tempête d'ordre climatique, politique, ethnique et social. Mais malgré les aléas, l'avènement de la démocratie en Mauritanie se poursuit sans brusquerie. Ainsi que le déclarait Naha Mint Mouknas, conseillère à la présidence, à l'Intelligent du 20 février 2001 : « La démocratie brutalement imposée, c'est néfaste. La Mauritanie a besoin d'une politique par étapes, adaptée à nos réalités. Il nous faut prendre le temps de bien faire, sans bousculer nos us et coutumes. »

La politique extérieure mauritanienne

Du fait de sa position au contact des mondes arabo-berbère et africain, la Mauritanie, où coexistent des Maures et Haratines arabophones et des Négro-africains, a vocation à mener une diplomatie de compromis. Toutefois, son retrait de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), effectif au 1^{er} janvier 2001, montre la volonté du pouvoir de privilégier l'ancrage arabo-berbère.

Discrète, voire absente du débat sur le Sahara occidental, la Mauritanie tente de gérer le virage diplomatique pris en 1999 (ouverture de relations avec Israël et rapprochement avec les États-Unis), qui lui vaut l'hostilité d'une partie du monde arabe et la montée d'une contestation interne.

Membre de l'UMA (Union du Maghreb Arabe), la Mauritanie maintient traditionnellement un équilibre entre Algérie et Maroc, ce qui ne l'a pas empêchée de se rapprocher de Rabat depuis l'avènement de Mohammed VI, au détriment d'Alger. Elle a rompu avec l'Irak après l'établissement de relations diplomatiques complètes avec Israël, le 28 octobre 1999. Depuis, les relations avec la Libye sont difficiles. En fait, le rapprochement avec Israël était surtout une passerelle avec les États-Unis, une alternative au refroidissement des relations franco-mauritaniennes. Même si les motivations économiques du gouvernement mauritanien étaient fondées, les répercussions sur la politique intérieure du pays n'en valaient vraiment pas la chandelle. Les représentants d'un peuple à forte majorité musulmane, qui de plus est en proie à de nombreux conflits ethniques, n'ont pas le droit de mener une politique extérieure aussi éloignée des aspirations de leurs concitoyens.

Après la reprise des relations diplomatiques avec le Sénégal en 1992, le règlement des contentieux subsistants avait connu une évolution satisfaisante. Toutefois, près de 20 000 réfugiés négro-mauritaniens seraient restés au Sénégal. Les positions du Président WADE sur plusieurs points conflictuels (eau, réfugiés, frontières) ont suscité l'inquiétude des dirigeants mauritaniens et se sont traduites par une courte crise avec Dakar en juin 2000. Si les sujets de contentieux n'ont pas disparu, les relations entre les deux pays se sont nettement améliorées. Ainsi, succédant à la visite au Sénégal du Président OULD TAYA en septembre 2003, le passage à Nouakchott le 5 octobre 2003, des ministres de la Défense et de l'Intérieur sénégalais, a démontré l'étroitesse des relations entre les deux pays et a été perçu comme un soutien au Président OULD TAYA, à un mois de la dernière élection présidentielle.

La Mauritanie a mis en cause de façon directe et appuyée la Libye et le Burkina Faso, les accusant de soutenir et entraîner les acteurs de la tentative de coup d'état du 8 août 2004. Ces deux pays ont nié toute implication. Avec le Mali, la situation est marquée par le retour dans ce

pays des Touaregs et des Maures. Quelque 120 000 personnes avaient fui, surtout dans le sud-est de la Mauritanie, après les massacres perpétrés, à partir de 1990, par l'armée et les milices des paysans songhaïs. La lente application de l'accord signé en 1992 entre les Touaregs et le gouvernement de Bamako n'a permis le rétablissement de la paix qu'au début de l'année 1996. L'influence extérieure est en outre très présente dans le pays : ressortissants irakiens, militants baathistes, nationalistes arabes... Avec les futurs revenus pétroliers, la diplomatie mauritanienne pourra peut-être obtenir une véritable indépendance.

Dans cette situation complexe, l'attitude de la France est observée avec intérêt. Les relations franco-mauritaniennes, très étroites, se sont dégradées en juin 1999, du fait de l'affaire OULD DAH (mise en examen en France d'un stagiaire militaire mauritanien, qui est finalement retourné sans autorisation en Mauritanie). Parmi les conséquences de cette affaire, on peut citer la suspension, à la demande des Mauritaniens, de notre coopération militaire et la mise en place de visas pour les Français. En juin 2000, Nouakchott a demandé le rappel de deux membres de l'Ambassade de France. En 2001, la nomination d'un ambassadeur à Paris et d'un ministre des Affaires étrangères réputés francophiles, a marqué un réchauffement de nos relations. La visite en juin suivant, de M. VEDRINE en Mauritanie, la proposition d'une commission mixte bilatérale, prévue initialement en 2003 et reportée à 2004, ainsi que la visite privée en France à l'été 2002 du Président OULD TAYA, ont confirmé la volonté mauritanienne de renforcer ses liens avec la France. La visite de notre ministre de la Défense à Nouakchott, le 6 septembre 2002, a ouvert la voie d'une reprise de la coopération militaire, dont les autorités mauritaniennes ont pris l'initiative. Le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération, M. OULD BELLAL, a effectué le 10 juin 2004 une mission sur Paris afin de faire le point sur la coopération bilatérale franco-mauritanienne avec M. Xavier DARCOS. Il a été convenu, lors de cet entretien, d'organiser une commission mixte franco-mauritanienne, début 2005. Pourtant, depuis juin 2004, il n'y a pas eu de contacts politiques de haut niveau entre les deux pays. Dans le même temps, le ministre des Affaires étrangères mauritanien a été reçu par COLIN POWELL et JACK STRAW. Son homologue espagnol a effectué une visite de travail en Mauritanie le 21 octobre 2004. En dépit de notre position neutre, des suspicions continuent à exister à notre égard, par la paranoïa qui caractérise l'entourage du président TAYA. Notre pays est considéré « comme le faiseur de rois » en Afrique (le coup d'Etat de 1984 ayant amené TAYA au pouvoir étant largement porté à notre crédit).

Une grande part de l'avenir de la Mauritanie se trouve dans les bras du président TAYA et de son entourage. Il faut espérer que la communauté internationale, et notamment la France, sauront les convaincre et les aider à choisir la bonne voie.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉCONOMIE MAURITANIENNE

3.1. L'état de l'économie mauritanienne

Le premier constat est que la Mauritanie est classée dans la catégorie des pays les moins avancés. En effet, la première chose qui frappe celui qui découvre la Mauritanie d'aujourd'hui est l'état de sous-exploitation du pays à tous les niveaux : rareté des grands édifices publics et privés, insuffisance des infrastructures routières, sanitaires et socio-économiques (assainissement, électricité, eau) et abondance des petits commerces. L'immensité désertique de ce pays n'explique pas tout. Longtemps, les activités économiques s'étaient limitées à l'extraction minière et à la pêche, deux filières sur lesquelles reposait, et repose encore, l'économie locale. Jusqu'à la fin des années quatre-vingts, peu d'espace avait été laissé à la créativité et à l'initiative privée. L'administration contrôlait tout et, en dehors du secteur public, aucun projet n'était mené à son terme. Les mauritaniens, naturellement doués pour le commerce et les petits services, n'ont pas cherché à développer leurs dons dans l'industrie et la finance. Au résultat, la Mauritanie est le pays arabe et musulman le plus pauvre de la planète, avec en 2000 un PIB estimé à 1 milliards de dollars, un revenu par habitant d'à peine 400 dollars et un taux de pauvreté de 50 % : un Mauritanien sur deux survit avec moins de un dollar par jour, soit l'équivalent de 250 ouguiyas.

Les principales ressources de ce vaste pays désertique sont la pêche (environ 40 % des exportations) et le minerai de fer (près de 60 %). La Mauritanie met en œuvre depuis une quinzaine d'années un programme d'ajustement structurel et enregistre globalement de bons résultats économiques (croissance moyenne de 5 % par an environ, depuis 1994). Le 16 mars 2000, la Mauritanie a été le premier pays à bénéficier d'un traitement de sa dette (extrêmement favorable) au Club de Paris dans le cadre de l'initiative pour la réduction renforcée de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).

Pourtant récemment, des changements ont semblé se produire. Jadis dominée par des rentes issues de la pêche et de l'exploitation de gisements de fer à ciel ouvert, l'économie mauritanienne ne ressemble plus tout à fait à celle d'hier. Elle est en passe de réussir sa diversification, notamment dans le domaine des services, avec l'explosion des nouvelles technologies, des télécommunications et des services bancaires. En parallèle, les secteurs

traditionnels se modernisent. Pour l'exploitation minière, des évaluations de gisements d'hydrocarbures, d'or, de diamants et de métaux rares sont en cours. L'industrie de la pêche connaît une mutation décisive avec la transformation des produits halieutiques (conserverie, poissons frais sous vide) pour en faire une activité à haute valeur ajoutée. L'allègement de la dette extérieure, dont 46 % seront effacés, ainsi que le programme de relance de la croissance et de lutte contre la pauvreté, adopté début 2001, pourraient permettre d'envisager l'avenir avec optimisme. La Mauritanie devrait donc être en mesure de réaliser, dans un proche avenir, un taux de croissance soutenu. Ceci ne pourra avoir lieu que si les investissements actuels dans la recherche de diamants, d'or et de pétrole, qui se chiffrent par dizaine de millions de dollars, débouchent sur des gisements commercialement rentables. A condition aussi que le gouvernement maintienne le cap de sa politique économique.

En sens inverse, et en attendant ces nouveaux développements, la mission du FMI qui s'est achevée en septembre 2004 a révélé que la situation économique et financière du pays est manifestement plus mauvaise qu'affichée officiellement. La situation des finances publiques est surévaluée, les réserves de la banque centrale sont largement inférieures aux chiffres officiels annoncés. Le fonctionnement des marchés des changes demeure opaque et l'écart entre le taux officiel et le taux parallèle reste de l'ordre de 20 %. La croissance économique pour 2004 ne dépasserait pas 5 % tandis que l'inflation dépasserait les 10 %. Le fléau acridien dans les campagnes, annonciateur de crise alimentaire, et la hausse des prix en ville vont accroître les difficultés des plus pauvres, aggravant une situation sociale déjà tendue. L'accroissement des inégalités économiques et sociales est un phénomène préoccupant pour la stabilité du pays. La grande pauvreté ne recule que lentement (plus de 40 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté), renforçant l'image d'un pouvoir corrompu et le sentiment qu'une minorité accapare les richesses du pays. Plus inquiétantes encore sont les disparités dans la répartition géographique de la grande pauvreté puisque ce sont surtout les régions du sud et de l'Est qui connaissent la précarité la plus forte dans les domaines éducatif, sanitaire et souvent alimentaire.

L'économie mauritanienne a des capacités de développement certaines. Une gestion adaptée, sous le couvert des organismes internationaux (FMI, Banque Mondiale...), peut réussir à faire décoller ce pays.

3.2. Perspective des nouveaux gisements de pétrole

La prospection pétrolière en Mauritanie ne date pas d'aujourd'hui. Elle a commencé dans les années cinquante et a été menée de façon intermittente jusqu'à la fin des années quatre-vingts. Des campagnes sismiques et des forages ont été effectués, il en est résulté des indices, mais aucune découverte à caractère commercial. Le contexte actuel, avec le développement récent de techniques d'exploration plus précises et la volonté des compagnies pétrolières de diversifier leurs sources d'approvisionnement, ainsi que l'adoption d'un nouveau code minier et d'une politique plus agressive de promotion des permis de recherches, est plus que jamais favorable à la recherche pétrolière en Mauritanie. L'exploration a redémarré dès 1998 sous la houlette d'un consortium formé autour de la société australienne Woodside et comprenant entre autres l'italien Agip. Ses zones d'exploration, au large de la capitale Nouakchott, s'étendent sur plus de 40 000 km².

En novembre 2004, la Mauritanie a finalisé avec la société britannique Sterling Energy PLC un accord de financement de 130 millions de \$, assorti d'un bonus de 15,5 millions de \$. C'est la compagnie australienne Woodside qui a découvert, au large des côtes, à 90 kilomètres de Nouakchott, le plus important gisement du pays. La production de ce site d'extraction, baptisé « Chinguetti », devrait démarrer en décembre 2005, avec officiellement, 70 000 à 75 000 barils par jour. Depuis septembre 2004 déjà, les plates-formes flottantes sont entrées en action au large des côtes mauritaniennes : 11 puits ont été creusés, dont 6 pour la production, 4 pour l'injection d'eau et 1 pour l'injection de gaz. Selon des informations confidentielles, le gouvernement mauritanien se prépare à approuver, dans la foulée de Chinguetti, le développement de deux autres gisements. Celui de Tiof 1 (qu'il faut désormais désigner sous le nom mauritanien de Oualata 1) entrera en production vers septembre 2006, avec 60 000 à 75 000 barils par jour supplémentaires, et celui de Tiof 2 (Oualata 2) en juin 2007, avec encore 70 000 à 80 000 barils par jour. Ainsi, à l'horizon 2007, la Mauritanie figurerait parmi les six premiers producteurs africains, avec une production estimée à 180 000-250 000 barils par jour. En outre, un nouveau gisement de gaz naturel a été découvert en octobre 2004 à Tevet 1, non loin de Chinguetti. Son développement permettrait une production supplémentaire estimée entre 50 000 et 100 000 barils-équivalents pétrole par jour, soit en moyenne autant que Chinguetti... Au total, la Mauritanie recèle des réserves suffisantes pour que de nombreuses compagnies pétrolières soient intéressées. Parmi elles figurent les « majors », comme la française Total, l'espagnole Repsol et enfin la britannique British Gas. Une ruée vers l'or noir telle, que les analystes internationaux intègrent désormais la Mauritanie dans le groupe des producteurs qui pèseront dans l'évaluation

des perspectives pétrolières africaines. Ainsi, le pays pourrait recevoir 3 milliards de \$ en 2007 de revenus pétroliers, soit 3 fois le PIB actuel !

Fin 2005, autant dire demain, la Mauritanie rejoindra le club envié des pays exportateurs de pétrole. On mesure mal encore l'impact qu'aura sur cette nation nomade et faiblement peuplée l'irruption d'une telle rente. Pourtant, partout où le pétrole a jailli, il fut source de richesse, mais aussi un révélateur cruel de ce qu'on appelle aujourd'hui la « malgouvernance ». On sait simplement que ses effets seront considérables sur les plans économique, politique et social, aussi profonds et potentiellement aussi traumatisants que l'indépendance, quarante-cinq ans après.

3.3. La coopération internationale

La proportion de Mauritaniens vivant au dessous du seuil de pauvreté a été ramenée de 56,3 % en 1996 à 46,3 % en 2000, l'objectif étant de parvenir à un taux de 27 % en 2015. Le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP), qui constitue désormais la ligne directrice de la politique économique et sociale du gouvernement à l'horizon 2015, a été approuvé par les conseils d'administration du FMI (Janvier 2001) et de la Banque Mondiale (Février 2001). Après la mobilisation des financements de son programme d'investissements prioritaires 1998 – 2002 par le club de Paris en mars 1998, à hauteur de 780 Millions de \$, la Mauritanie a été admise par le G7 au bénéfice de l'initiative de Cologne en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), puis à l'initiative d'allègement de la dette renforcée (PPTE 2). Ce qui s'est traduit par un allègement substantiel de sa dette publique. Ainsi, entre 1991 et 1999, la Mauritanie a reçu 7 millions de \$ d'aide extérieure par an.

En revanche, contrairement à d'autres pays néopétroliers comme le Tchad, dont le moindre dollar surgi des puits est suivi à la trace par les bailleurs de fonds, la Mauritanie aura su contrôler «son» pétrole, de l'exploration à la production en passant par le choix des compagnies étrangères, de façon autonome et souveraine. Il n'y eut pas d'effets d'annonce, le moins de publicité possible, mais une volonté farouche d'aboutir. Cette indépendance dans la gestion des gisements de pétrole reste une arme à double tranchant : elle peut soit faire entrer le pays dans l'ère d'une relative prospérité ou alors le faire plonger dans un monde de riches dirigeants despotiques non contrôlables par la communauté internationale.

La coopération régionale

Il peut être intéressant d'intégrer la Mauritanie à un nouvel espace sous-régional informel, constitué de ce pays et de deux autres : le Maroc et le Mali. Ce bloc dépasse l'alternative habituelle, Afrique du Nord / Afrique Noire. Pourtant, le développement actuel des axes routiers entre ces 3 pays, est peut-être un élément précurseur de cette nouvelle entité économique. Ces nations peuvent, en effet, gagner en efficacité en coopérant activement. Ainsi, la Mauritanie pourrait trouver une assise régionale et une stabilité politique indispensables à sa croissance.

La coopération avec l'Europe

Les pays européens sont peu présents en Mauritanie, hormis la France, l'Espagne et l'Allemagne. Dans le cadre du 9^{ème} FED (Fonds européen de développement), une enveloppe de 191 millions d'euros a été arrêtée, dont 89 millions d'euros réservés aux transports et, principalement, aux routes. L'accord de pêche avec l'UE a été reconduit pour 5 ans à partir du 1^{er} août 2001. Il rapportera 430 millions d'euros sur cinq ans à la Mauritanie.

Au début de l'année 2005, le ministre mauritanien des Affaires économiques et du Développement, Sidi Ould Didi et l'ambassadeur d'Allemagne à Nouakchott, Esrt Joachim Doring, ont procédé à la signature d'une convention de financement d'un montant de 8 millions d'euros, soit près de 3 milliards d'ouguiya, destinés au financement de projets liés à l'agriculture et à la décentralisation. Ce don non remboursable est destiné à la réalisation de projets agricoles et au développement communal. Selon les autorités mauritaniennes, ces deux secteurs ont un impact sur les conditions de vie des populations dans les régions éloignées et défavorisées du pays. Ce geste allemand vient également en appui au programme de lutte contre la pauvreté et à celui de la bonne gouvernance qui font partie des pôles prioritaires de l'action de la coopération allemande en Mauritanie.

La coopération avec la France

La France se classe en seconde position des bailleurs bilatéraux, après le Japon, mais demeure le premier partenaire économique et commercial de la Mauritanie (146 millions d'euros d'exportations françaises en 2002 contre 89 millions d'euros d'importations, 23 entreprises françaises implantées localement). Les importations françaises en provenance de Mauritanie concernent essentiellement le minerai de fer (plus de 85%). Nous importons également des produits de la mer. A ce propos, il est à noter qu'en 2002, du fait de l'implantation en Mauritanie

de la société française SAROS, nos importations de plats cuisinés à base de poisson ont, pour la première fois, égalé nos importations de produits de la mer bruts.

Notre aide publique au développement, en forte diminution depuis une dizaine d'années, a été de l'ordre de 20 millions d'euros en 2001. La coopération française tend aujourd'hui à se concentrer sur les secteurs de l'éducation (50 % des moyens), du renforcement du processus démocratique, de la décentralisation et de l'environnement. Parallèlement, l'Agence française de développement (AFD) contribue au développement des services de base (électrification, développement urbain, eau). Le 26 mai 2003, la France a annulé 37 millions d'euros de dettes de la Mauritanie. Un premier C2D (contrat de désendettement développement), destiné principalement à l'éducation et couvrant la période 2002-2005, a été signé le 17 juillet 2003 pour un montant de 14,7 millions d'euros. Reste pendant la question des dettes commerciales dues par les entreprises privées mauritaniennes à la COFACE (Compagnie Française pour l'Assurance du Commerce Extérieur), représentant, au 24 décembre 2003, un total de plus de 12 millions d'euros.

La France n'a donc jamais cessé d'aider financièrement la Mauritanie. Mais l'aide financière seule ne suffira pas. Il faut espérer que ce pays consente à nous accepter comme un partenaire digne de confiance, un partenaire dont les conseils en matière de gestion sont désintéressés...

CONCLUSION

Les solutions se trouvent chez les Mauritaniens avec l'aide de la communauté internationale

En Mauritanie, la qualité de la vie s'est améliorée ces dernières années grâce à l'extension de l'accès à l'eau potable, à l'amélioration de l'habitat de même que celle des soins de santé primaire et de la couverture vaccinale. Le taux de scolarisation dépasse les 70 %. Le pétrole coulera bientôt à flots ! Un espoir légitime de jours meilleurs peut naître chez ce peuple.

Habitué à ne rien attendre, ou presque, d'un environnement naturel et climatique rude et coupant comme les silex du désert, les Mauritaniens attendent l'or noir, ce don du ciel, avec un mélange d'impatience et de fatalisme. Où iront les royalties ? Comment seront-elles gérées ? Ne risquent-elles pas d'accroître les déséquilibres ? Évitera-t-on les pièges du parasitisme rentier et du recours massif à la main-d'oeuvre immigrée ? À toutes ces questions, le gouvernement du président Maouiya Ould Taya n'a pas encore répondu. Force est donc de faire confiance aux autorités de Nouakchott quant au bon usage futur de cette manne. La façon directive, certes, mais raisonnable et prudente avec laquelle le président mauritanien a jusqu'ici conduit la modernisation d'un pays où la passion d'Internet cohabite désormais avec celle des troupeaux de dromadaires, incite à cet égard à l'optimisme. Pourtant, celui-ci est mieux placé que quiconque pour savoir qu'avec le temps de l'or noir viendra aussi celui des convoitises. Déjà terre d'immigration pour ses voisins d'Afrique sahélienne, la Mauritanie pourrait ainsi être perçue demain comme un Eldorado régional, suscitant de nouveaux flux migratoires difficiles à contrôler. Il lui faudra aussi maîtriser les appétits d'enrichissement ostentatoires d'une fraction de la classe dirigeante et compter avec les manoeuvres pas toujours bienveillantes de pays « amis » pour lesquels la question du pouvoir à Nouakchott sera plus que jamais un enjeu. Certes, Ould Taya est un habitué de la gestion millimétrée des épreuves : il en a connu quelques-unes, et la manière dont il en est sorti - son pays avec lui - tient beaucoup de son sang-froid et de son intelligence, sans lesquels la baraka n'est rien. Mais ce qui s'annonce à l'horizon n'est pas une crise de plus. C'est, à l'échelon de la Mauritanie, une vraie révolution...

Pour répondre à ces défis, la capacité qu'auront les Mauritaniens à trouver leurs propres solutions, est déterminante. La Mauritanie bénéficie aujourd'hui d'une crédibilité suffisante, auprès des bailleurs de fonds, pour mobiliser sans grandes difficultés les ressources nécessaires à

ses programmes de développement. Mais le Ministère des Affaires Etrangères français fait état de « rumeurs » selon lesquelles le gouvernement mauritanien, au début de l'année 2005, envisagerait de claquer la porte du FMI !! L'or noir fera-t-il tourner la tête des Mauritaniens ? Le véritable danger est donc, comme souvent, que les richesses tirées du pétrole ne profitent qu'à une élite et que la population ne touche aucun dividende. Dans cette optique, les acteurs internationaux et notamment la France, doivent absolument continuer à faire pression sur les autorités mauritaniennes afin que la démocratie et l'économie libérale poursuivent leur chemin. La Mauritanie possède des atouts dans son jeu mais elle reste fragile et elle a toujours besoin d'un « guide » pour tenter de sortir de son marasme actuel.

ANNEXES

Liste des annexes

Annexe 1 : carte générale de la Mauritanie

Annexe 2 : carte du Sahara occidental

ANNEXE 1

Carte générale de la Mauritanie



ANNEXE 2

Carte du Sahara Occidental



BIBLIOGRAPHIE

- BOYE Alassane Harouna, « J'étais à Oualata », éditions L'Harmattan, 1999
- DIAW Moussa, « La politique étrangère de la Mauritanie », éditions L'Harmattan, 1998
- « Politique Africaine : Mauritanie, un tournant démocratique ? », éditions Karthala
- « Annuaire de l'Afrique du Nord », éditions CNRS, 1998
- « Annuaire de l'Afrique du Nord », éditions CNRS, 1999
- « Annuaire de l'Afrique du Nord », éditions CNRS, 2000-2001
- « Mauritanie, les fruits de la patience », supplément à Jeune Afrique n°2212 du 1-7 juin 2003
- BALTA Paul, « le Grand Maghreb : des indépendances à l'an 2000 », éditions L'Harmattan, 1984
- « La Mauritanie, le pays et son avenir économique », supplément à Jeune Afrique n°2304 du 6-12 mars 2005
- Interview du Lieutenant-colonel Marc Conruyt, ministère des Affaires Etrangères, Direction d'Afrique et de l'Océan Indien, janvier 2005

Principaux sites Internet fournissant des informations relatives à la Mauritanie

1) Sites de l'Ambassade de France en Mauritanie:

- www.france-Mauritanie.mr (site de l'Ambassade de France en Mauritanie)
- www.dree.org/mauritanie (site de la Mission Economique de l'Ambassade de France : informations économiques et commerciales)

2) Toutes informations :

21) ORGANISMES INTERNATIONAUX OU MULTINATIONAUX :

- **ONU :**

- www.fnuap.mr
- www.arde.mr
- www.undp.mr
- www.unfpa.mr
- www.pnud.mr

- **FMI :**

- www.imf.org pour avoir accès au site du FMI
- www.imf.org/external/country/MRT/index.htm pour avoir accès à la liste des documents du FMI ayant trait à la Mauritanie
- www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=16296.0 pour avoir accès aux statistiques du FMI relative à la Mauritanie

- **BANQUE MONDIALE :**

- <http://search.msn.fr/results.aspx?srch=105&FORM=AS5&q=world+bank+mauritania>

- **EUROPE :**

- www.europa.eu.int/comm/index_fr.htm pour avoir accès à l'ensemble des informations relatives à l'Union Européenne
- www.acpsec.org pour l'agro-industrie
- www.cdi.be/index_fr.htm
- www.cdi.be/french/coop_f/count_f/westafr/maurit.htm pour avoir accès à la fiche Mauritanie du cdi
- www.bei.org/ pour les financements.

22) SITES MAURITANIENS :

- www.maed.gov.mr avec notamment des informations relatives au guichet unique pour le candidat à l'investissement à la page : www.maed.gov.mr/guichetunique.htm et la composition du dossier de demande d'agrément au code des investissements à la page : www.maed.gov.mr/dossieragrément.htm et si vous voulez avoir accès à la liste exhaustive des entreprises agréées depuis la mise en place du guichet unique, allez à la page : www.maed.gov.mr/Listeentrepriseagreees.htm
- www.mauritania.mr/ami (Agence mauritanienne d'information, textes en langue arabe ou française). Pour l'actualité la plus récente allez directement à la page : www.mauritania.mr/ami/fr/Accueil.htm . Pour avoir accès aux dossiers allez à la page : www.mauritania.mr/ami/dossiersFr.htm
- www.mauritania.mr
- www.inforim.mr
- Pour mieux connaître l'actualité politique et la vie économique et notamment les aides mises à la disposition de la Mauritanie: www.presidentielle2003.net
- www.cimdet.mr : Centre d'Information Mauritanien pour le Développement Economique et Technique

3) Tourisme

31) sites touristiques en langue française:

- www.sos-oasis.mr
- www.rubiera.org
- www.toptechnology.mr/elamane
- www.tourath.mr : ce site créé, par le Secrétariat Général de la Présidence, dans le cadre du Projet Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine Culturel Mauritanien, est très utile si vous recherchez des informations culturelles.
- www.evasion-tours.com
- www.toptechnology.mr/elamane
- www.adrarvoyages.mr
- www.mauritania.mr
- www.poussieresdetoiles.com/pages/renseignement.html
- www.perso.club-internet.fr/lesens/mauritanie/mauritanie00.html
- www.membres.lycos.fr/lepriol/IndexAfrique.htm
- www.chinguetti-net.com/
- www.chez.com/mauritanie/
- www.afrikeco.com/articles/afrikeco-610-2.php
- www.lesmatinsdumonde.com
- www.asso360.com/photogalerie.html
- www.lonelyplanet.fr/article/voyageurs/index.cfm?website=17
- www.uniterre.com/r_carnets/nouveaute/2003_10.htm

32) Sites touristiques en langue arabe:

- www.saharamedia.net
- www.tourath.mr

4) Sociétés et divers (Tous sujets)

- www.mauritel.mr (Télécommunications)
- www.are.mr (Autorité de régulation pour les télécommunications)
- www.mauritelmobiles.mr (téléphone mobile)
- www.toptechnology.mr (informatique et Internet)

- www.beta.mr (actualité)
- www.bmci.mr (banque)
- www.cifad.mr (Centre d'information et de formation des acteurs de développement à la base) avec notamment un annuaire des ONG à l'adresse suivante :
www.cifad.mr/annuaire.html
- www.nouadhibou.mr
- www.sonader.mr (développement agricole)
- www.sos-oasis.mr (protection des oasis)
- www.bsdassocies.mr (cabinet d'experts comptables et de juristes)
- www.csrpauvrete-ntic.mrcyberforum.mr
- www.gov.mr